



CLARITO® BRETTLESS

CLARIFIANT À BASE DE CHITOSAN

COMPOSITION



Chitosan dérivé d'*Aspergillus niger* activé à l'acide citrique (E330).

CARACTÉRISTIQUES



CLARITO® BRETTLESS est un agent clarifiant et débourbant, actif contre les *Brettanomyces*. Il se présente sous la forme d'une poudre de couleur crème foncée avec une odeur caractéristique. CLARITO® BRETTLESS est complètement soluble dans l'eau tiède, produisant une solution homogène et opalescente. Le processus unique d'activation de sa charge électrique de surface (sa caractéristique particulière) garantit une bonne capacité de clarification du produit. CLARITO® BRETTLESS est particulièrement intéressant pour son action sur la réduction de la population de micro-organismes en général et sa protection contre l'oxydation du vin. Sur le plan organoleptique, la clarification avec CLARITO® BRETTLESS n'interfère pas avec la matrice d'origine. Il ne contient pas d'ingrédients actifs considérés comme allergènes par la législation européenne en vigueur.

UTILISATIONS



De par sa grande spécificité d'action, CLARITO® BRETTLESS est préconisé dans le traitement des vins rouges pour prévenir et éliminer la contamination par les *Brettanomyces* et les préserver de l'oxydation.

Actif en séparation, il est donc intéressant dans tous les procédés où l'on veut contenir le développement de micro-organismes indésirables (*Brettanomyces*, *bactéries*, etc.) pendant un temps limité, afin également de réduire les doses d'anhydride sulfureux. Après traitement avec CLARITO® BRETTLESS, il est conseillé de séparer le fond au moyen de procédés physiques.

Lors de l'utilisation de CLARITO® BRETTLESS, veuillez respecter les réglementations applicables en la matière.

CLARIFIANTS



CLARITO® BRETTLESS

CLARIFIANT À BASE DE CHITOSAN



MODE D'EMPLOI

Dissoudre attentivement CLARITO® BRETTLESS dans 10 volumes d'eau tiède puis ajouter au produit à traiter en homogénéisant soigneusement.



DOSAGES

1 à 10, jusqu'à un maximum de 14 g/hL.
Un peu plus de 14 g/hl de produit apportent 10 g/hl de chitosane et 4 g/hl d'acide citrique.



CONDITIONNEMENT

Pots de 0,5 kg.



CONSERVATION

Conserver dans un endroit frais et sec. Refermer soigneusement les emballages ouverts.



DANGEROUSITÉ

Conformément à la réglementation européenne en vigueur, le produit est classé dangereux : voir la fiche de sécurité.